

LE P'TIT PAROISSIEN



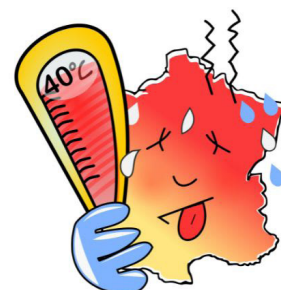
Juil. Août 26
Numéro 120



Édito

Emmanuel Ledoux
Maire

Un été exceptionnellement chaud



Les jours se suivent et se ressemblent depuis le début de l'été avec des températures suffocantes.

Le plan communal a été mis en place. Un partenariat a été conclu avec l'EHPAD de la Garenne pour accueillir les personnes fragiles dans un lieu climatisé, pourvu de fontaines à eau.

Les agents et élus du CCAS ont appelé les personnes identifiées sur le registre des personnes vulnérables, afin de s'enquérir de l'état de santé de chacun et veiller à ce que les consignes de protection soient appliquées (linge humide, fenêtres et volets fermés, boire, manger...).

Le commerce d'alimentation Proxi a proposé de livrer gratuitement à domicile les personnes qui le souhaitent pour leur éviter des déplacements.

Je le rappelle, chaque année est distribuée dans votre boîte aux lettres une enquête pour le recensement des personnes vulnérables. Il ne faut pas hésiter à se faire connaître. Sachez qu'il est toujours temps de le faire !

Le personnel communal a adapté ses horaires, en travaillant en journées continues. Les services techniques prenaient leur service à 6h du matin, le personnel administratif à 7h.

La commune a acquis quelques climatiseurs et rafraîchisseurs d'air, les bureaux atteignant parfois 35°C, pour son personnel et les enfants fréquentant les écoles et la maison de l'enfant. Le restaurant scolaire a adapté ses menus, les animateurs, leurs activités.

Annulation des festivités : le changement de date est un vrai sujet !

Ce n'est pas de gaité de cœur que deux manifestations n'ont pas été maintenues.

Ce fut le cas de la kermesse des écoles et de la fête nationale.

Pour la première, une réunion d'urgence a eu lieu avec la vice-présidente de l'Amicale Scolaire, les professeurs enseignants de chaque école, l'adjointe en charge des festivités et moi-même.

Plusieurs pistes ont été abordées : le Comité des Fêtes a proposé à l'Amicale Scolaire d'organiser leur kermesse le soir à la place de la Saint Jean. Puis un changement de date a été proposé : soit le 4 juillet soit le 5 septembre, au forum des associations. La seconde date a fait l'objet d'un consensus avec les personnes présentes, mais vite abandonnée par l'Amicale Scolaire par manque de bénévoles à cette date.

Pour la seconde, de nombreuses interrogations ont eu lieu la semaine précédant cet événement pour découler sur une annulation, confirmée par la suite par un arrêté préfectoral. Le feu d'artifice sera reporté lors d'une prochaine manifestation communale, pourquoi pas en clôture du marché de Noël, le 28 novembre prochain.

Nous avons bien fait de ne pas prendre de risques.

Les incendies, plus ou moins proches de nous, nous ont malheureusement confortés dans notre choix : incendie inédit qui a touché la forêt de Fontainebleau : 2 000 hectares, 42 000 hectares en Gironde, 6300 hectares dans le Var. Merci à nos pompiers pour leur engagement dans la lutte contre ces incendies et à leurs supports aériens, à nos agriculteurs et aux bénévoles.

Quelle image mémorable que de voir les canadiens venir se ravitailler dans la Seine ! La commune a proposé son aide en

denrées alimentaires.

2026, un été particulier, un été qui nous indique que le réchauffement climatique n'est pas qu'une idée saugrenue !

Malgré cette chaleur, nos services techniques ont remis en état les installations des écoles, les bâtiments communaux et entretenu le peu de végétation ayant résisté à la chaleur.

Nos entreprises ont œuvré pour terminer la réhabilitation de la "Maison des associations". Tout est fin prêt pour une ouverture le 7 septembre, et je vous invite à participer à l'inauguration de cette salle le 5 septembre à 12h30, à l'issue du forum des associations.

J'espère que vos vacances ont été bonnes, à La Grande Paroisse ou ailleurs, il est important de se ressourcer entre amis ou en famille.

Il faut profiter des bons moments.

Espérant vous rencontrer lors de nos prochains événements, je vous souhaite une agréable rentrée.

DIRECTION DE LA PUBLICATION & CREDITS PHOTOS :

Mairie de La Grande Paroisse
27 rue Grande 77130 LA G^{DE} PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

01 64 32 54 54

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin : 8h30/12h30 - 14h/17h30
Samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE 06 88 93 63 24

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi et samedi matin : 9h/11h45 - 14h/17h

ENFANCE JEUNESSE

Maison de l'enfant

Le programme estival concocté par l'équipe d'animation a été riche en découvertes, jeux, moments de partage et de bonne humeur. En juillet, les animations se sont articulées autour des dessins animés et des métiers, en août, autour des voyages et des défis des olympiades estivales.

Plusieurs temps forts ont rythmé ces vacances, avec une sortie au Parc du Moulin à Tan et la visite du château de Guédelon.

Toute l'équipe d'animation a eu à cœur d'offrir aux enfants des vacances riches en découvertes, en créativité et en convivialité.

Adosphère

Compte tenu de la chaleur de cet été, beaucoup d'activités ont eu lieu sur la base de loisirs de La Grande Paroisse. D'autres ont été proposées en intérieur, telles que tableaux en relief, casino, sortie au cinéma ...

A la veillée de septembre, nous attendons avec impatience les futurs 6^{ème}.

MAIRIE

Sécurité et civisme : préservons la douceur de vivre à La Grande Paroisse

Notre village est reconnu pour son cadre de vie paisible et familial. Pourtant, depuis quelque temps, une augmentation des incivilités et du non-respect du Code de la route vient ternir ce quotidien et, plus grave encore, mettre en danger nos habitants, à commencer par les plus jeunes.

Un petit rappel des règles de bon sens et de citoyenneté s'impose pour que la rue reste un espace partagé en toute sécurité.



Aux abords de nos écoles et de la Maison de l'enfant, priorité absolue à nos enfants !

Les horaires de dépose et de récupération des enfants sont des moments critiques. Le stationnement gênant ou le « double file » bloque la visibilité, met en danger les enfants et gêne la circulation. Le civisme en action : Utilisons les places de parking réglementaires, quitte à marcher deux minutes. La sécurité d'un enfant vaut bien un petit effort.



Vitesse dans le village : levons le pied.

Le non-respect des limitations de vitesse au sein de nos rues est un constat quotidien.

Traverser le village n'est pas une course. Un piéton renversé à 50 km/h a deux fois moins de chances de survivre qu'à 30 km/h.

Respecter les zones 30 et les priorités, c'est protéger vos voisins, vos aînés et vos enfants.



Trottinettes électriques : la liberté n'exclut pas le danger.

Elle est pratique, mais elle est soumise à des règles

strictes. Trop souvent, nous constatons des comportements inconscients : non-respect des STOP, circulation sur les trottoirs à vive allure, conduire à deux sur l'engin.

Rappel vital : Griller un STOP en trottinette face à une voiture, c'est risquer sa vie, tout simplement.

Le port du casque de protection et d'un gilet haute visibilité sont obligatoires de jour comme de nuit. L'usage des écouteurs est strictement interdit. La vitesse maximale est de 25 km/h. Son usage, subordonné à une assurance, est interdit aux personnes âgées de moins de 14 ans.



Stop aux rodéos et pots d'échappement modifiés.

Les beaux jours ne doivent pas rimer

avec nuisances sonores.

Les passages répétés en soirée et en pleine nuit de motos ou de cyclomoteurs aux pots d'échappement non conformes ou débridés gâchent le sommeil de dizaines de familles.

Le respect du repos d'autrui est la base de la vie en communauté.

État civil

Publication sur autorisation

Bienvenue

05 juin Asaf GÖK

28 juin Malo GHISLAIN

Ils se sont unis

13 juin Alain RAULET

et Charlene LE PAPE

4 juil. Mathieu LASSERRE

et Pauline RICHARD MUSY

Ils nous ont quittés

23 juin Jean-Claude CHEVALLIER

Ce que dit la loi : l'incivisme a un coût.

Au-delà du bon sens, le non-respect du Code de la route expose à de lourdes sanctions administratives et pénales :

Stationnement très gênant : 135€ d'amende.

Excès de vitesse en agglomération : à partir de 135€ d'amende et retrait de points (jusqu'à la suspension de permis).

Utilisation d'un véhicule exagérément bruyant : 135€ d'amende, avec risque d'immobilisation et de confiscation du véhicule.

Infraction en trottinette : 35 € si non port des équipements obligatoires et 135€ d'amende en cas de circulation sur le trottoir ou de transport d'un passager.

La municipalité reste vigilante. Mais la signalisation et les contrôles ne remplaceront jamais la responsabilité individuelle.

En voiture, à moto, à vélo ou à trottinette, prenons soin les uns des autres.

Merci pour votre civisme !

Forum des assos



Les associations ont une fonction essentielle dans la vie quotidienne.

Elles permettent de se déconnecter de son quotidien en s'adonnant à des activités variées, selon les envies de chacun.

Le 5 septembre prochain à partir de 10h, forum des associations

C'est l'occasion de découvrir les associations qui oeuvrent sur la commune.

Activités sportives

L'USGP propose 4 sections : judo dont des cours de pilates, handball, football, athlétisme; GP Rando vous permet de marcher sur des distances plus ou moins longues selon les aptitudes de chacun; le Foyer Rural organise des cours de gymnastique. Vivons Sport fait découvrir aux jeunes de nombreux sports.

Activités culturelles

Le Petit Conservatoire propose des cours de piano, clavier, chant, batterie et guitare; Ars Vitam Eternam des cours de théâtre; Alisma et le Foyer Rural des cours de danse. Le Foyer Rural propose aussi une section histoire et patrimoine.

Activités manuelles

Le Foyer Rural propose des ateliers d'arts plastiques, d'écriture et de généalogie.

Environnement et nature

Les Vignes Oubliées entretiennent et récoltent les vignes de La Grande Paroisse; Vigilance Environnement veille à notre environnement.

Loisirs, jeux

Vous pouvez apprendre à jouer au tarot avec le Tarot Club, et au scrabble avec le Foyer Rural.

C3A propose aux personnes âgées de nombreuses activités jeux, loisirs, voyage et un atelier de sophrologie.

L'Amicale Scolaire s'occupe quant à elle des plus jeunes en organisant diverses actions afin de participer aux sorties scolaires.

Le Comité des Fêtes anime le village avec de nombreuses manifestations festives tout au long de l'année (St Patrick, fête musique et village, beaujolais nouveau, marché de Noël...) ainsi que les Amis de Montgelard

Le Comité de Jumelage fait perdurer les échanges franco-allemands.

Les Anciens Combattants participent aux commémorations patriotiques.

Comme vous le constatez, vous avez l'embarras du choix.

N'hésitez pas à venir vous renseigner lors du forum des associations. A cette occasion, des démos vous seront présentées.

Le 5 septembre à 12h30 sera inaugurée la salle multi-activités



Située en lieu et place de l'ex maison des jeunes dénommée Adosphère, ce bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète et d'une extension.

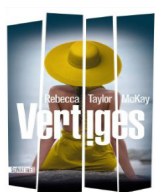
Elle est composée de locaux de rangement pour les associations, *une demande enfin satisfaite* et de deux salles de réunions, l'une de 24 m² et l'autre de 130 m².

Elle regroupera de nombreuses activités dans un même lieu. En effet, à l'exception de la gym du Foyer Rural qui continuera à la salle des fêtes le lundi et le jeudi, toutes les activités auront lieu dans cette salle. Les salles communales ne seront plus occupées tout au long de l'année, ce qui va permettre de réaliser des économies d'importance en terme de consommation énergétique.

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir ce nouvel endroit.

MÉDIATHÈQUE

Quoi de neuf ?



HORAIRES

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-13h / 13h30 - 17h30
Samedi : 10h-12h30

Coin lecture



Célèbre auteur de thrillers, Romain Delatour n'a plus rien publié depuis la mort de sa femme, il y a trois ans, sauvagement assassinée dans leur manoir en Bretagne, meurtre non élucidé. De cette nuit d'horreur, l'écrivain n'a gardé qu'un obsédant souvenir : la silhouette d'un homme dans leur chambre qui ressemble à l'un de ses propres personnages de fiction.

Alors qu'il se sent prêt à tourner la page en publiant un nouveau roman, cette figure du passé réapparaît. Incapable de démêler le réel de l'illusion, Romain comprend qu'il n'en a pas fini avec ses démons.

C'est alors que Tessa, journaliste en quête de scoop entre en scène.

Convaincue que l'écrivain cache un lourd secret, elle s'immisce dans son quotidien, initiant un jeu du chat et de la souris bien plus dangereux qu'elle ne l'imagine. Entre faux-semblants, secrets enfouis et investigation, leurs destins se lient inexorablement dans une quête obsessionnelle de la vérité.

Avec ce thriller, l'autrice, Julia Salvador, égare brillamment son lecteur. Plus l'intrigue avance, plus le doute s'installe, le dénouement en est totalement imprévisible.

INFOS

Marché de Noël du 28/11

Les réservations sont ouvertes !

Pour vous inscrire, il faut :

- * vous rendre à l'accueil de la Mairie
- * envoyer un mail à accueil@lgp77.fr
- * ou téléphoner au 01 64 32 54 54

Joliment toi by Eve

Véronique, esthéticienne à domicile, vous propose de nombreux soins, sur La Grande Paroisse et ses environs.

Ses coordonnées : 07 59 52 87 75

jolimenttoi.byeve@gmail.com

instagram : [jolimenttoibyeve](https://www.instagram.com/jolimenttoibyeve)



TRIBUNE

La Grande Paroisse, c'est vous

AGENDA

EN SEPTEMBRE

LA GRANDE PAROISSE
FORUM
DES
ASSOCIATIONS

SAMEDI 5
SEPTEMBRE
de 10h à 13h

à la salle des assos

ASSOS

Comité de jumelage

Visite des allemands du 29 au 31 mai

Arrivés le vendredi soir, la municipalité les a accueillis avec un pot de l'amitié à Wampark.

Le comité de jumelage a pris le relais pour la suite des festivités.



Foyer Rural

Pour bénéficier de toutes les activités, vous devez adhérer au Foyer Rural (20 €/an), puis prendre contact avec les responsables de chaque activité.

Gymnastique - Lydie Rumiej
lundi et/ou jeudi de 20h15 à 21h30
cotis. annuelle 70 €/1 cours 130 €/2
06 64 15 95 72 ou lydie.rumiej@gmail.com

Danse de salon - Martine Rouanet
1 mardi tous les 15 jours de 20h15 - 21h45
cotis. annuelle 75 €/pers ou 140 €/couple
06 71 86 52 78 ou martrouanet@yahoo.fr

Arts plastiques - Sylvette Fèvre
mardi de 14h30 à 16h45
cotis. annuelle 130 €
06 87 52 40 07 ou sylvette.fevre@orange.fr

Travaux d'aiguilles - Dominique Riffaud
vendredi de 14h à 17h
06 75 32 74 19 ou domilea61@gmail.com

Scrabble - Liliane Louis
mardi de 14h à 16h
06 34 61 00 10 ou liliane.louis1@gmail.com

Atelier d'écriture - Marie-Claude Moury
jeudi de 18h30 à 20h30
cotisation annuelle (pas spécifiée)
06 31 33 92 42 ou marie-claude.moury@wanadoo.fr

Généalogie - Arlette Turpin
mercredi de 14h à 16h
06 47 37 82 93 ou ardatu@aol.com

Histoire et Patrimoine - Annie Billard
1 réunion par mois
06 12 49 44 79 ou billard.annie77@orange.fr

Informatique
Recherche d'un animateur.

Tous les ans, sortie théâtre, exposition, salon de peinture sont organisés.

Plus d'infos sur www.foyerrural-lgp.fr et contact@foyerrural-lgp.fr

GP Rando

Vous aimez la marche ?

Alors, venez nous rejoindre le mercredi après-midi pour des balades de 6 à 8 kms, ainsi que les mardi et dimanche matins pour des randonnées de 10 à 15 kms.

Cette activité vous permettra de découvrir la région et son patrimoine dans une ambiance conviviale pour une cotisation de 12 €/an.

COMITÉ DES FÊTES LA GRANDE PAROISSE
Vide-grenier

Inscriptions les samedis 4, 11, 18 et 25 juillet 2026 au café de La Grande Paroisse de 10h00 à midi

Le dimanche 6 septembre 2026
Place Michel THERY de 8h00 à 19h00

L'emplacement de 4 m

Buvette et restauration assurées sur place (+WC)

EN OCTOBRE

Octobre rose 2026

DU 04 OCTOBRE AU 26

Nombreuses animations organisées

La Grande Paroisse se mobilise

L'intégralité des fonds perçus sera reversée à la ligue contre le cancer du sein